



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

11-09-2018-03

Date de convocation le 04-09-2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 8

Procuration : 2

Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 septembre 2018

Le onze septembre deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes ETCHART, PALIS, et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, et LETARGUA.

Pouvoirs : Mr SALEFRANQUE a donné pouvoir à Mr CLAVÉ
Mme BAZIARD a donné pouvoir à Mr CAMDESSUS
Mme LOQUET a donné pouvoir à Mme ETCHART

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme PALIS Estelle

OBJET : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - MARCHE PUBLIC -ATTRIBUTION

Le Maire laisse la présidence de la séance à la première adjointe et sort de la salle.

Madame PALIS rappelle à l'assemblée qu'une mise en concurrence des entreprises sous la forme adaptée pour un marché à bons de commande de trois ans maximums dont le montant minimum était de 150 000 €H.T. et le montant maximum de 221 000 € H.T a été lancé pour l'attribution du marché des espaces verts.

L'appel public à la concurrence a été lancé avec date limite de remise des offres fixée au 20 juillet 2018 à 15H00.

Les plis ont été ouverts le 24 juillet 2018 et l'analyse des offres a permis de retenir l'entreprise CLAVÉ Yves SARL qui a présenté la seule offre pour le montant global de 172 270.44 euros H.T. sur trois ans.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé la première adjointe et après en avoir largement délibéré,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise CLAVÉ Yves SARL pour le montant indiqué de 172 270.44 euros H.T. sur trois ans.

DESIGNE Madame Estelle PALIS aux fins de signer les documents se rapportant à cette attribution, notamment le marché public et ses éventuels avenants dans la limite des crédits budgétaires votés et du montant maximum du marché.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

